

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Optataire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3453 Société : RAM 12128

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ZINE Larbi

Date de naissance : 01/01/2020

Adresse : Hay Mly Rachid 2, rue 04, n° 84, Bousrazel, Casablanca

Tél. : 0661613373 Total des frais engagés : 474.00 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 30/05/2020

Signature de l'adhérent(e) : .....

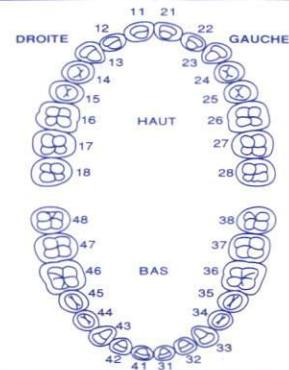
# SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

## SOINS DENTAIRES



Dents Traitées

Nature des soins

Coefficient

### Coefficient des travaux

### Montant des soins

### Début d'exécution

### Fin d'exécution

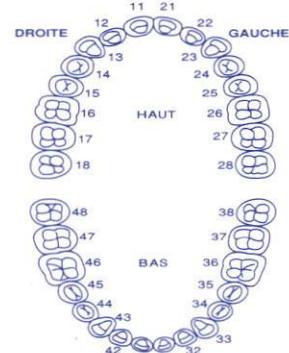
### Coefficient des travaux

### Montant des soins

### Date du devis

### Fin d'exécution

## O.D.F. Prothèses dentaires



Détermination du coefficient masticatoire

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000

G

(Création, Remont, adjonction)  
Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

Visa et cachet du praticien  
attestant le devis

Visa et cachet du praticien  
attestant l'exécution

## VOLET ADHERENT

NOM : Zine Larbi

## DECLARATION N°

P 17 / 0061787



Mle 3453

Date de Dépôt

Montant engagé

Nbre de pièces Jointes

29/09/2020

474,00

6

Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois

Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle



P 17 / 0061787

DATE DE DEPOT

29/09/2020

Day Mail

A REMPLIR PAR L'ADHERENT Mle 3453

Nom & Prénom Zine Larbi

Fonction Retraité Phones 0661613373

Mail

Signature de l'adhérent

MEDECIN Prénom du patient 21MS HAYAT

Adhérent  Conjoint  Enfant  Age

Nature de la maladie

S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances

Nature des actes

Nbre de Coefficient

Montant détaillé des honoraires

4

5

15000

PHARMACIE

Date 18/08/2020

Montant de la facture

3240

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date

Désignation des Coefficients

Montant détaillé des Honoraires

CACHET

AUXILIAIRES MEDICAUX

Date

Nombre

AM PC IM IV

Montant détaillé des Honoraires

CACHET

Dr Ahmed LAKLAECH  
Médecin Général  
Hay Lamia Bled - N°2  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél: 05 22 62 81 38

DR BOUAFIA  
Bouafia Dr BOUAFIA  
Tél: 05 22 62 81 38  
Dr BOUAFIA  
Bouafia Dr BOUAFIA  
Tél: 05 22 62 81 38

# DOCTEUR AHMED LAKLAECH

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux publics

Hay lamia, Bloc 6 N°2 Bis, Hay Mohammedi

Ain Sebâa-Casablanca

Tél : (0) 522 62 81 38

الدكتور أحمد لقلالش

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي ملياء بلوك 6 رقم 2 مكرر الحي المحمدى

عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف: (0) 522 62 81 38

Casablanca, le :

18/08/2025

الدار البيضاء في

21/08

HAYAT

4/18 =

AV locard 4 L

50g

2/18 =

ALIVIAN

1/4 g

3x AL.

Dr. Ahmed LAKLAECH

Médecin Général

Hay Lamia Bloc 6 - N°2 Bis

Hay Mohammedi-Casablanca

Tél: (0) 522 62 81 38

6 g

3/1 MAG 2 AM

8 g max 2 AB 3

4/1 DOLICOX 60g 9/10

T = 32400

24/11/2025 Dr. Ahmed LAKLAECH

Médecin Général

Hay Lamia Bloc 6 - N°2 Bis

Hay Mohammedi-Casablanca

Tél: (0) 522 62 81 38

PPV: 82DH40  
PER: 10/22  
LOT: 12440-1  
41,80

PPV: 82DH40  
PER: 10/22  
LOT: 12440-1

PPV: 82DH40  
PER: 09/2025  
PPV: 82DH40  
27.00

PPV: 82DH40  
PER: 10/22  
LOT: 12440-1

PPV: 82DH40  
PER: 09/2025  
PPV: 82DH40  
27.00